8EME SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE – ST REMY DE SILLE (72140)
SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024 – 10H00 A 19H00
DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024 – 10H00 A 17H00

INSCRIPTION A NOUS ADRESSER – PLACES LIMITEES

Adresse postale : COMITE D'ANIMATION DE SAINT REMY DE SILLE
C/O Monsieur Mickaël GANDON – 7 rue des Epinettes 72140 SAINT-REMY-De-SILLE
Adresse Mail : comite72140@gmail.com

L'organisateur se réserve le droit de refuser un exposant en fonction de son activité, de ses produits et des places disponibles.

L'espace de vente est définitivement réservé à réception de la présente inscription, de l'acceptation des conditions générales, de l'attestation d'assurance et du règlement par chèque au nom « Comité d'animation de St Rémy de Sillé » ou par virement « IBAN FR76 1548 9048 2300 0855 3340 168 – BIC : CMCIFR2A

VOS COORDONNEES

Raison Sociale : .....
Responsable du dossier : Monsieur / Madame .....
Téléphone : ...../...../...../...../.....
Mail : ..... @ .....
Adresse de facturation : .....
Code Postal : ..... Commune : .....
AFFILIATION MSA EMPLOYEUR N° .....
N° DE TRANSFORMATEUR AGRICOLE : .....
N° CVI : .....
N° SIRET : .....
LE CAS ECHEANT N° DE VIGNERON INDEPENDANT : .....

VOTRE STAND ***Faire part de votre choix en cochant la ligne correspondante***

☐	Viticulteur	Dimensions : **2,50 m x 2 m – Interieur (Salle des Bruyères)**	**160 €**
☐	Gastronomie	Dimensions : **2,50 m x 2 m – Interieur (Salle des Bruyères)**	**120 €**
☐	Arts de la table	Dimensions : **2,50 m x 2 m – Intérieur (Salle des Bruyères)**	**100 €**

- Si vous avez besoin d'une table et de deux chaises, veuillez cocher la case ci-contre ..... ☐
-

☐ Marché extérieur (Tarif sans fourniture de matériel-dimension en fonction de l'espace disponible) **30 €/jour**

☐ Samedi 10hh00 à 19h00 ☐ Dimanche 10h00 à 17h00

Le tarif comprend :

- Café toute la journée, croissant en début de journée
- Repas du samedi soir, merci d'indiquer le nombre de personnes présentes (0 si personne)..... *(Nous comptons sur vous pour nous faire déguster vos produits au cours du repas)*

ENCAISSEMENT AVANT LE SALON - TVA NON APPLICABLE – ART. 293 B DU CGI

NON COMPRIS : Assurance RC et multirisque professionnelle exposition à contracter auprès de votre assureur.
Attestation à fournir à l'Organisateur lors de la réservation (voir Art.5-10 des Conditions Générales)

Fait à ..... le : ...../...../2024

Signature et cachet :